

Christophe GUERIN

**Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Région NOUVELLE AQUITAINE**

**398 route de Toulouse
33 130 BEGLES
Tél : 05.57.35.20.3**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025**

+++++

Christophe GUERIN

**Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Région NOUVELLE AQUITAINE**

**398 route de Toulouse
33 130 BEGLES
Tél : 05.57.35.20.3**

AFAD

**Parc AQUILAE, Immeuble Bistre
Rue de la Blancherie
33 370 ARTIGUES PRES BORDEAUX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2025**

A l'assemblée Générale de l'association AFAD

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association AFAD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association AFAD à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC N°2022-06 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables » et dans la note « changements de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à :

- Vérifier l'existence des salariés rémunérés,
- Vérifier l'exhaustivité des rémunérations, les méthodes et hypothèses retenues pour le calcul et la comptabilisation des provisions en matière sociale,
- Vérifier la prise en compte des produits facturés dans le cadre des conventions de cadrage des donneurs d'ordre
- Vérification des procédures internes
- Vérification des éléments permettant de se prononcer sur la continuité d'exploitation

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Bègles, le 20 mai 2026
Christophe GUERIN
Commissaire aux Comptes

Signé par Christophe Guerin
Le 21 mai 2026



00c_mEv8
tx_xyqLA2Otvm2b



COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Aide Familiale A Domicile de Gironde

Parc AQUILAE - Immeuble Bistre - Rue de la Blancherie - 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

☎ 05 56 50 00 57 ✉ contact@afadgironde.fr www.afadgironde.fr

Siret 781 849 856 00047 Association loi 1901 Agréée qualité SAP 781 849 856 Habilitée Aide Sociale par le CD33

DETAIL BILAN ACTIF

	BRUT	AMORT. / PROV.	NET AU 31/12/2025	NET AU 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	20 954,25	19 823,36	1 130,89	2 066,89
2013000 Evaluation externe	6 788,25	6 788,25	-	-
2051100 Licence Domatel	9 486,00	9 486,00	-	-
2061000 Film AFAD33	4 680,00	3 549,11	1 130,89	2 066,89
Immobilisations corporelles	738 511,14	358 801,81	379 709,33	397 868,42
2131000 Bâtiments	530 539,30	219 554,33	310 984,97	328 651,93
2135000 Installations, agencements aménagements	109 858,30	67 354,66	42 503,64	47 876,73
2183000 Matériel de bureau et informatique	69 698,48	56 153,97	13 544,51	16 433,47
2184000 Mobilier	19 145,81	15 138,14	4 007,67	4 906,29
2185000 Sièges auto	9 269,25	600,71	8 668,54	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total actif immobilisé	759 465,39	378 625,17	380 840,22	399 935,31
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	-	-	-	-
Créances de fonctionnement	98 160,14	7 345,98	90 814,16	254 118,28
4119999 Créances familles	10 296,59	7 345,98	2 950,61	3 874,95
4139999 Créances organismes divers	79 102,85	-	79 102,85	241 766,00
4250000 Acomptes	-	-	-	-
4251000 Avances de frais	4 660,00	-	4 660,00	7 392,00
4251100 Avances maladie	4 100,70	-	4 100,70	1 085,33
Créances diverses	103 763,75	-	103 763,75	350 789,39
4091000 Avances et acomptes sur commandes	5 060,00	-	5 060,00	-
4098100 Avoirs non encore reçus	185,00	-	185,00	840,00
4471000 Taxe sur les salaires	22 477,86	-	22 477,86	-
4672960 CAF	61 369,64	-	61 369,64	67 252,16
4672970 Conseil Départemental 33	-	-	-	250 345,30
4672980 MSA	2 356,23	-	2 356,23	6 283,05
4673000 C.S.E.	1 433,51	-	1 433,51	-
4687000 Produits à recevoir	10 881,51	-	10 881,51	26 068,88
DISPONIBILITES	1 346 443,08	-	1 346 443,08	658 987,91
5120000 Société Générale cpte courant	628 527,61	-	628 527,61	277 374,65
5120100 Société Générale cpte livret	637 055,85	-	637 055,85	302 956,28
5120300 Société Générale Livret A	80 504,10	-	80 504,10	78 159,31
5300000 Caisse	355,52	-	355,52	497,67
Comptes de régularisation	2 929,35	-	2 929,35	10 575,35
4862000 Charges constatées d'avance	2 929,35	-	2 929,35	10 575,35
Total actif circulant	1 551 296,32	7 345,98	1 543 950,34	1 274 470,93
TOTAL ACTIF	2 310 761,71	385 971,15	1 924 790,56	1 674 406,24

DETAIL BILAN PASSIF

	NET AU 31/12/2025	NET AU 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs	22 761,76	22 761,76
1020000 Fonds associatifs sans droit de reprise	22 761,76	22 761,76
Réserves	1 007 278,90	698 138,69
1068500 Réserve de trésorerie	190 000,00	190 000,00
1068600 Réserve de compensations sous contrôle CD	-	-
1068100 Réserve de compensation associative	297 439,60	- 11 700,61
1068700 Réserve d'investissement	519 839,30	519 839,30
Eléments en instance d'affectation	57 823,23	312 368,57
1150000 Résultat n-1 en attente d'affectation	57 823,23	312 368,57
Résultat de l'exercice	155 289,18	57 823,23
1201000 Résultat de l'exercice en attente d'affectation	155 289,18	57 823,23
Total fonds propres	1 243 153,07	1 091 092,25
SUBVENTIONS	506,09	753,60
1311000 Subvention d'investissement	506,09	753,60
Total provisions	506,09	753,60
PROVISIONS	22 000,00	-
1511000 Provision risques Prudhommes	22 000,00	-
Total provisions	22 000,00	-
DETTES		
Dettes financières auprès des Ets de crédit	-	-
Dettes de fonctionnement	539 760,81	581 869,01
4019999 Dettes fournisseurs	6 048,83	28 360,50
4081000 Dettes fourn. - Fact. Non parvenues	23 782,31	11 588,48
4210000 Rémunérations dues	150 089,06	147 798,15
4270000 Greffes	98,05	240,41
4282000 Provisions pour congés payés	171 108,89	178 451,23
4283000 Provisions primes de préca à payer	5 205,91	-
4310000 URSSAF	64 655,00	70 421,00
4373100 CAISSE DE RETRAITE	16 377,97	17 461,54
4378100 Action Logement	8 616,62	9 542,21
4378300 UNIFORMATION	13 463,00	16 031,00
4379000 PREVOYANCE	8 740,70	9 120,41
4379200 MUTUELLE	3 816,18	3 770,25
4382000 Charges sociales sur Congés payés	65 991,29	70 712,14
4421000 Prélèvement à la source	1 767,00	2 556,00
4440000 Etats - Impôt sur les bénéfices	-	2 184,00
4472000 Taxe sur les salaires	-	13 631,69
Dettes diverses	119 370,59	691,38
4671000 Versement à régulariser	-	-
4672000 IJSS à régulariser	179,96	-
4672960 CAF	-	-
4672970 Conseil départemental 33	119 190,63	-
4673000 C.S.E.	-	691,38
4674000 ASP Nouvelle Aquitaine	-	-
Comptes de régularisation	-	-
4872000 Produits constatés d'avance	-	-
Total dettes	659 131,40	582 560,39
TOTAL PASSIF	1 924 790,56	1 674 406,24

DETAIL COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATIF

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	% CA	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	% CA	Variation annuelle	
					En valeur	En %
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Prestations de services	3 294 179,98	100,00%	3 863 186,93	117,27%	569 006,95	-14,73%
7061000 Produits familles	45 521,15	1,38%	49 842,02	1,29%	4 320,87	-8,67%
7062000 Produits organismes divers	274 596,47	8,34%	308 383,98	7,98%	33 787,51	-10,96%
7066100 Prestations CAF	340 874,17	10,35%	399 251,95	10,33%	58 377,78	-14,62%
7066200 Prestations CD33	2 604 861,33	79,07%	3 056 759,42	79,13%	451 898,09	-14,78%
7066300 Prestations MSA	10 649,84	0,32%	48 949,56	1,27%	38 299,72	-78,24%
7068100 Résultat N-2 affecté réduc. Ch. AFD	83,00	0,00%	-	0,00%	83,00	
7068200 Résultat N-2 affecté réduc. Ch. TISF	3 145,36	0,10%	-	0,00%	3 145,36	
7081200 Facturation Uniformation formation	14 448,66	0,44%	-	0,00%	14 448,66	
Produits de gestion courante	4 522,60	0,14%	1 415,19	0,04%	3 107,41	219,58%
7541000 Abandons de frais par les bénévoles	547,58	0,02%	1 012,32	0,03%	464,74	-45,91%
7560000 Cotisations administrateurs	90,00	0,00%	150,00	0,00%	60,00	-40,00%
7571000 Quote-part subv invest versée au CR	247,51	0,01%	247,51	0,01%	-	0,00%
7571200 Produits sur exercices antérieurs	1 387,40	0,04%	-	0,00%	1 387,40	
7580000 Différences de règlement	15,11	0,00%	5,36	0,00%	9,75	181,90%
7582000 Libéralités reçues	2 235,00	0,07%	-	0,00%	2 235,00	
Reprises amort. / prov. - Transfert de ch.	276 235,09	8,39%	166 729,61	4,32%	109 505,48	65,68%
7815100 Reprise prov risques Prudhommes	-	0,00%	20 630,52	0,53%	20 630,52	
7817400 Reprise prov. Dépréciat. Créances	5 630,01	0,17%	6 491,83	0,17%	861,82	-13,28%
7818430 Reprise prov. Dépréciat. Créances or	270 605,08	8,21%	-	0,00%	270 605,08	
7911000 UNIFORMATION	-	0,00%	31 382,46	0,81%	31 382,46	-100,00%
7911220 Remboursement Transition Pro	-	0,00%	2 258,72	0,06%	2 258,72	-100,00%
7911250 Prime à l'embauche	-	0,00%	3 410,33	0,09%	3 410,33	-100,00%
7912100 Remboursements Prévoyance	-	0,00%	34 323,75	0,89%	34 323,75	-100,00%
7912200 Remboursement CPAM IJSS	-	0,00%	68 232,00	1,77%	68 232,00	-100,00%
Total Produits de fonctionnement	3 574 937,67	108,52%	4 031 331,73	104,35%	456 394,06	-11,32%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Achats	7 452,87	0,23%	8 742,92	0,23%	1 290,05	-14,76%
6061000 Eau, gaz, électricité	2 176,70	0,07%	2 280,75	0,06%	104,05	-4,56%
6063000 Petit matériel d'équipement	3 372,19	0,10%	2 100,78	0,05%	1 271,41	60,52%
6063200 Produit d'entretien	331,12	0,01%	339,72	0,01%	8,60	-2,53%
6063300 Achats divers	704,46	0,02%	2 295,13	0,06%	1 590,67	-69,31%
6064000 Fournitures de bureau	868,40	0,03%	1 726,54	0,04%	858,14	-49,70%
services extérieurs	45 697,36	1,39%	44 257,11	1,15%	1 440,25	3,25%
6110000 Cotisation informatique	25 208,80	0,77%	23 935,58	0,62%	1 273,22	5,32%
6140000 Charges de copropriétés	7 108,92	0,22%	7 024,23	0,18%	84,69	1,21%
6156100 Maintenance	2 955,63	0,09%	2 977,18	0,08%	21,55	-0,72%
6161100 Assurance Multirisques prof.	1 326,20	0,04%	1 240,90	0,03%	85,30	6,87%
6161200 Assurance Responsabilité civile	1 429,56	0,04%	1 362,92	0,04%	66,64	4,89%
6163000 Assurance auto-mission	7 260,60	0,22%	7 023,63	0,18%	236,97	3,37%
6182000 Documentations - Abonnements	41,00	0,00%	-	0,00%	41,00	#DIV/0!
6185000 Frais d'assemblées et de CA	366,65	0,01%	692,67	0,02%	326,02	-47,07%
Autres services extérieurs	346 693,37	10,52%	435 830,63	11,28%	89 137,26	-20,45%
6226100 Honoraires Comm. Aux cptes	3 780,00	0,11%	3 660,00	0,09%	120,00	3,28%
6226400 Honoraire Avocat	960,00	0,03%	5 040,00	0,13%	4 080,00	-80,95%
6230000 Informations, tiers, publicité	95,98	0,00%	-	0,00%	95,98	
6251000 Déplacements	281 073,16	8,53%	345 002,14	8,93%	63 928,98	-18,53%
6254000 Déplacements membres du CA	547,58	0,02%	1 012,32	0,03%	464,74	-45,91%
6261000 Frais postaux	2 051,66	0,06%	4 614,43	0,12%	2 562,77	-55,54%

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	% CA	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	% CA	Variation annuelle	
					En valeur	En %
6262000 Téléphone	3 573,40	0,11%	3 567,96	0,09%	5,44	0,15%
6262200 Télégestion	16 788,09	0,51%	16 695,32	0,43%	92,77	0,56%
6262600 Télétransmission DSN	757,79	0,02%	747,72	0,02%	10,07	1,35%
6270000 Frais bancaire	228,00	0,01%	69,00	0,00%	159,00	230,43%
6278100 Frais CRSU	91,66	0,00%	111,05	0,00%	19,39	-17,46%
6281100 Cotisations diverses	-	0,00%	1 010,00	0,03%	1 010,00	-100,00%
6281200 Cotisation FEDERATION	5 247,45	0,16%	4 859,00	0,13%	388,45	7,99%
6288130 Coût pédagogique formation TISF	10 720,00	0,33%	23 268,56	0,60%	12 548,56	-53,93%
6288140 Honoraires APP TISF	9 899,66	0,30%	10 002,55	0,26%	102,89	-1,03%
6288230 Coût pédagogique formation AM	100,00	0,00%	604,22	0,02%	504,22	-83,45%
6288240 Honoraires APP AM	480,00	0,01%	480,00	0,01%	-	0,00%
6288330 Coût pédagogique formation ADM	-	0,00%	907,22	0,02%	907,22	-100,00%
6288331 Honoraires APP Cadres	1 600,00	0,05%	1 600,00	0,04%	-	0,00%
6288500 Hébergement formation	1 548,00	0,05%	2 703,10	0,07%	1 155,10	-42,73%
6288540 Hébergement réunions ADM	325,74	0,01%	309,20	0,01%	16,54	5,35%
6288550 Frais repas membres du CA	244,95	0,01%	150,50	0,00%	94,45	62,76%
6288560 Remboursement socio éducatif	267,95	0,01%	466,65	0,01%	198,70	-42,58%
6288610 Frais action collective DAE	2 550,62	0,08%	2 519,16	0,07%	31,46	1,25%
6288700 Frais actions collectives	3 761,68	0,11%	6 430,53	0,17%	2 668,85	-41,50%
Impôts, taxes et versements assimilés	151 327,79	4,59%	194 746,57	5,04%	43 418,78	-22,30%
6311000 Taxe sur les salaires	119 358,45	3,62%	159 703,92	4,13%	40 345,47	-25,26%
6333000 UNIFORMATION	20 756,72	0,63%	22 985,44	0,59%	2 228,72	-9,70%
6334000 Action Logement	8 616,62	0,26%	9 542,21	0,25%	925,59	-9,70%
6351200 Taxe foncière	2 596,00	0,08%	2 502,00	0,06%	94,00	3,76%
6354000 Droit d'enregistrement et timbres	-	0,00%	13,00	0,00%	13,00	-
Charges de personnel	2 537 738,05	77,04%	2 920 105,47	75,59%	382 367,42	-13,09%
6411000 Salaires bruts	1 915 665,94	58,15%	2 120 452,56	54,89%	204 786,62	-9,66%
6411100 IJSS CPAM	112 901,57	3,43%	80 103,27	2,07%	32 798,30	40,95%
6411800 Frais d'hygiène	3 366,35	0,10%	3 155,94	0,08%	210,41	6,67%
6414100 Indemnité de licenciement	43 677,57	1,33%	12 262,18	0,32%	31 415,39	256,20%
6414131 Dommages et intérêts	-	0,00%	11 000,00	0,28%	11 000,00	-
6451000 URSSAF	396 147,66	12,03%	427 858,92	11,08%	31 711,26	-7,41%
6451310 URSSAF Bénévoles	280,00	0,01%	209,00	0,01%	71,00	33,97%
6453100 Retraite AGIRC-ARRCO	87 529,81	2,66%	94 794,73	2,45%	7 264,92	-7,66%
6453410 Prévoyance	70 616,15	2,14%	77 880,28	2,02%	7 264,13	-9,33%
6455100 Mutuelle	26 350,11	0,80%	27 322,92	0,71%	972,81	-3,56%
6472000 Versement au CSE	13 409,66	0,41%	14 843,17	0,38%	1 433,51	-9,66%
6473000 Chèques déjeuner	31 922,80	0,97%	39 647,40	1,03%	7 724,60	-19,48%
6475000 Médecine du travail	9 851,40	0,30%	8 874,00	0,23%	977,40	11,01%
6481000 Provisions congés payés	7 342,34	-0,22%	2 080,57	0,05%	9 422,91	-452,90%
6482000 Prov. Charges sociales sur CP	4 720,85	-0,14%	1 283,38	0,03%	6 004,23	-467,85%
6483000 Prov primes de préca	5 205,91	0,16%	1 662,85	-0,04%	6 868,76	-413,07%
6492100 Remboursements Prévoyance	53 775,86	-1,63%	-	0,00%	53 775,86	-
6492200 Remboursement CPAM IJSS	90 732,37	-2,75%	-	0,00%	90 732,37	-
6493200 Rbt Uniformation rémunération	6 472,65	-0,20%	-	0,00%	6 472,65	-
6493210 Remboursement Transition Pro	14 333,42	-0,44%	-	0,00%	14 333,42	-
6493320 Prime à l'embauche	1 809,39	-0,05%	-	0,00%	1 809,39	-
Autres charges de gestion courante	274 828,11	8,34%	12 787,51	0,33%	262 040,60	2049,19%
6544000 Pertes sur créances irrécouvrables	3 257,42	0,10%	4 909,62	0,13%	1 652,20	-33,65%
6544300 Perte sur autres créances irréc.	302,04	0,01%	7 854,11	0,20%	7 552,07	-96,15%
6544400 perte sur créance CD33	270 596,80	8,21%	-	0,00%	270 596,80	-
6571300 Charges sur exercices antérieurs	180,99	0,01%	-	0,00%	180,99	-
6572100 Remboursement sinistres familles	25,00	0,00%	-	0,00%	25,00	-
6573200 Franchise auto-mission	460,00	0,01%	-	0,00%	460,00	-
6580000 Différence de règlement	5,86	0,00%	23,78	0,00%	17,92	-75,36%

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	% CA	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	% CA	Variation annuelle	
					En valeur	En %
Dotations aux amort. Et aux prov.	61 092,01	1,85%	310 202,12	8,03%	- 249 110,11	-80,31%
6811100 Dot. Amort. Immob. incorporelles	936,00	0,03%	1 505,10	0,04%	- 569,10	-37,81%
6811200 Dot. Amort. Immob. corporelles	30 810,03	0,94%	32 461,93	0,84%	- 1 651,90	-5,09%
6815100 Dot. Prov. Risque Prudhommes	22 000,00	0,67%	-	0,00%	22 000,00	
6817420 Dot. Prov. Dépréc. créances fles	6 616,05	0,20%	5 630,01	0,15%	986,04	17,51%
6817430 Dot. Prov. Dépréc. Créance organism	729,93	0,02%	270 605,08	7,00%	- 269 875,15	
Total charges de fonctionnement	3 424 829,56	103,97%	3 926 672,33	101,64%	- 501 842,77	-12,78%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	150 108,11	4,56%	104 659,40	2,71%	45 448,71	43,43%
PRODUITS FINANCIERS	6 268,07	0,19%	11 444,36	0,30%	- 5 176,29	-45,23%
7680000 Produits financiers	6 268,07	0,19%	11 444,36	0,30%	- 5 176,29	-45,23%
CHARGES FINANCIERES	-	0,00%	-	0,00%	-	
6680000 Autres charges financières	-	0,00%	-	0,00%	-	
RESULTAT FINANCIER	6 268,07	0,19%	11 444,36	0,30%	- 5 176,29	-45,23%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	156 376,18	4,75%	116 103,76	3,01%	40 272,42	34,69%
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels	-	0,00%	3 487,83	0,09%	- 3 487,83	-100,00%
7713000 Libéralité reçues	-	0,00%	300,00	0,01%	- 300,00	
7714000 Rentrées sur créances irréc.	-	0,00%	33,00	0,00%	- 33,00	-100,00%
7721000 Produits sur exercices antérieurs	-	0,00%	3 104,83	0,08%	- 3 104,83	-100,00%
7752000 Produit de cession immob. corp.	-	0,00%	50,00	0,00%	- 50,00	-100,00%
Transfert de charges exceptionnelles	-	0,00%	-	0,00%	-	
Total produit exceptionnels	-	0,00%	3 487,83	0,09%	- 3 487,83	-100,00%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	0,00%	59 584,36	1,54%	- 59 584,36	-100,00%
6713000 Charges sur exercices antérieurs	-	0,00%	396,77	0,01%	- 396,77	-100,00%
6714000 Ch. / ex. ant. Reprise résultat N-2 AFD	-	0,00%	1 513,26	0,04%	- 1 513,26	
6715000 Ch. / ex. ant. Reprise résultat N-2 TISF	-	0,00%	57 368,33	1,49%	- 57 368,33	
6718100 Sinistres familles	-	0,00%	-	0,00%	-	#DIV/0!
6718300 Franchise auto-mission	-	0,00%	306,00	0,01%	- 306,00	
Total charges exceptionnelles	-	0,00%	59 584,36	1,54%	- 59 584,36	-100,00%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	0,00%	- 56 096,53	-1,45%	56 096,53	-100,00%
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 087,00	0,03%	2 184,00	0,06%	- 1 097,00	-50,23%
6952000 IS	1 087,00	0,03%	2 184,00	0,06%	- 1 097,00	-50,23%
RESULTAT DE L'EXERCICE	155 289,18	4,71%	57 823,23	1,50%	97 465,95	-168,56%

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2025

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent, clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 924 790.56€.

Le résultat net comptable s'élève à 155 289.18€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/04/2026 par les dirigeants.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de Méthodes Comptables : Application du règlement ANC n° 2022 06.

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, l'entité applique le règlement ANC n°2022 06 relatif à la modernisation des états financiers, lequel modifie le règlement ANC n° 2014 03 (Plan Comptable Général).

Ce nouveau cadre comptable a entraîné une mise à jour des règles de comptabilisation, de présentation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

La première application du règlement constitue un changement de méthode comptable. Conformément aux dispositions transitoires prévues par l'ANC, les informations comparatives ont été retraitées lorsque cela était nécessaire afin d'assurer leur comparabilité, ou à défaut, les impacts non retraitables sont présentés et expliqués dans l'annexe.

Les principales adaptations portent notamment sur :

- La nouvelle présentation des états financiers ;
- La suppression ou réaffectation de certains postes (comptes 79 disparaissent devenant 708 refacturations, 649 remboursements charges de personnel, et 7587 indemnités d'assurance) ;
- La redéfinition du résultat exceptionnel ;

- La mise à jour des plans de comptes et modalités de classement. L'ensemble de ces évolutions n'affecte pas la continuité d'exploitation et a été appliqué de manière rétrospective conformément au règlement.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont comptabilisées pour tenir compte des risques financiers existant à la clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique :
 - o Immobilisations incorporelles : 3 ans
 - o Bâtiment : 30 ans
 - o Installations générales, agencement : entre 10 et 20 ans
 - o Installations et agencements sur sol d'autrui : 1 an
 - o Matériel de bureau et informatique : entre 3 et 5 ans
 - o Mobilier : 10 ans.
- Provision pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction d'éventuels rabais commerciaux, remises ou escomptes de règlements obtenus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
- La dépréciation des créances clients ;
- La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- La dépréciation des stocks ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires.

AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'association a déposé un budget auprès du Conseil Départemental de la Gironde, autorité tarifaire de l'AFAD 33, en conformité avec le décret n° 2003-1010 du 22/10/2003. Elle est autorisée depuis le 22/12/2008. Les taux fixés par le Conseil Départemental en 2025 s'élevaient à 49.21€ de l'heure pour l'activité TISF et 32.55€ de l'heure pour l'activité AFD contre 50.34€ et 33.29€ de l'heure en 2024.

Suite à une fin de contrat de travail intervenue au cours de l'exercice 2025, l'association a reçu au cours du premier trimestre 2026 une demande reconventionnelle sur les indemnités versées lors de la rupture. L'association estime que cette demande n'est pas fondée dans son origine et dans son montant. En conséquence, elle a estimé que le montant du risque devait être limité à la somme de 22 000 €. Cette somme a fait l'objet d'une provision pour risque dans les comptes annuels arrêtés au 31/12/2025.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Mouvements des immobilisations

	DEBUT D'EXERCICE	ACQUISITION	DIMINUTION	FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 954,25	-	-	20 954,25
Licence DOMATEL APOLOGIC	9 486,00	-	-	9 486,00
Evaluation externe	6 788,25	-	-	6 788,25
Fim AFAD33	4 680,00	-	-	4 680,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	725 860,20	12 650,94	-	738 511,14
Bâtiment	530 539,30	-	-	530 539,30
Installations générales, agencement	109 858,30	-	-	109 858,30
Matériel de bureau et informatique	66 316,79	3 381,69	-	69 698,48
Mobilier	19 145,81	-	-	19 145,81
Sièges auto	-	9 269,25	-	9 269,25
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	746 814,45	12 650,94	-	759 465,39

Mouvements des amortissements

	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	SORTIES DE L'ACTIF	FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 887,36	936,00	-	19 823,36
Licence DOMATEL APOLOGIC	9 486,00	-	-	9 486,00
Evaluation externe	6 788,25	-	-	6 788,25
Film AFAD33	2 613,11	936,00	-	3 549,11
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	327 991,78	30 810,03	-	358 801,81
Bâtiment	201 887,37	17 666,96	-	219 554,33
Installations générales, agencements...	61 981,57	5 373,09	-	67 354,66
Matériel de bureau et informatique	49 883,32	6 270,65	-	56 153,97
Mobilier	14 239,52	898,62	-	15 138,14
Sièges auto	-	600,71	-	600,71
TOTAL GENERAL	346 879,14	31 746,03	-	378 625,17

ÉTAT DES CRÉANCES

	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	-	-	-
Actif circulant et charges constatées d'avance	204 853,24	204 853,24	-
TOTAL	204 853,24	204 853,24	-

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D'EXERCICE
Provisions pour dépréciation des comptes bénéficiaires	5 630,01	7 345,98	5 630,01	7 345,98
Provisions pour dépréciation créances CD33	270 605,08	-	270 605,08	-
Provision pour risque Prudhommes	-	22 000,00	-	22 000,00
TOTAL GENERAL	276 235,09	29 345,98	276 235,09	29 345,98

DISPONIBILITÉS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les intérêts des placements ont été rattachés à l'exercice auxquels ils se rapportent.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE : 2 929.35€

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

FONDS ASSOCIATIFS	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds associatifs	22 761,76	22 761,76	22 761,76	22 761,76	22 761,76
Fonds associatifs sans droit de reprise	22 761,76	22 761,76	22 761,76	22 761,76	22 761,76
Fonds d'actions associatives	-	-	-	-	-
Réserves	934 779,84	1 021 880,60	814 412,24	698 138,69	1 007 278,90
Réserve de trésorerie	190 000,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
Réserve de compensations sous contrôle CD	224 940,54	264 396,41	53 415,22	-	-
Réserve de compensation associative	-	47 644,89	51 157,72	11 700,61	297 439,60
Réserve d'investissement	519 839,30	519 839,30	519 839,30	519 839,30	519 839,30
Réserve pour risques et charges sur exerc. Futurs	-	-	-	-	-
Résultat en instance d'affectation	87 100,76	207 468,36	175 155,14	312 368,57	57 823,23
Résultat de l'exercice sous contrôle de tiers financeurs	207 468,36	175 155,14	312 368,57	57 823,23	155 289,18
Total fonds associatifs	837 174,00	662 018,86	974 387,43	1 091 092,25	1 243 153,07

ÉTAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédits	-	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-	-
Fournisseurs	29 831,14	29 831,14	-	-
Dettes fiscales et sociales	510 109,63	510 109,63	-	-
Dettes organismes financeurs	119 190,63	119 190,63	-	-
Dettes organismes divers	-	-	-	-
Produits constatés d'avances	-	-	-	-
TOTAL	659 131,40	659 131,40	-	-

CHARGES À PAYER

CHARGES A PAYER	Montant
Dettes fiscales et sociales	242 306,09
Dettes fournisseurs - factures non parvenues	23 782,31
TOTAL	266 088,40

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : 0.00€

Les produits constatés d'avance ne sont composés que des produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

NATURE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	Montant
Prestations de services	3 279 731,32
Produits des activités annexes	14 448,66
TOTAL	3 294 179,98

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat pages 4 à 6. On pourra s'y reporter pour une information plus détaillée.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les prestations de services sont comptabilisées en fonction des heures réalisées au cours de l'exercice et non en fonction des heures allouées par les tiers financeurs dans le cadre des conventions annuelles. Les éventuels dépassements d'heures sont pris en charge de manière systématique par les tiers financeurs.

DÉTAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICES

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
IJSS CPAM	65,72 €
IJSS CPAM	454,30 €
Prévoyance	205,10 €
Prévoyance	347,20 €
Prévoyance	287,85 €
Prévoyance	410,34 €
Prévoyance	56,26 €
Prévoyance	29,30 €
Prévoyance LANGLOIS	29,31 €
Intérêts 2025 compte sur livret Société Générale	4 531,22 €
Intérêts 2025 livret Société Générale	1 736,85 €
Rbt Uniformation "Pouvoir d'agir" de juin	2 485,98 €
Prévoyance	170,76 €
Prévoyance	71,32 €
TOTAL	10 881,51

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montant
Facture Koésio n°JEC326703 maintenance du 10/11/25 au 31/10/26	610,95 €
Appel de fond Rabau Darchand charges de copro 1er trim 2026	1 757,54 €
Facture Koésio n°JEC331449 Téléservice du 14/12/25 au 13/01/2026	41,26 €
Facture Plénita Appel de prime RC Dirigeants 2026	519,60 €
TOTAL	2 929,35

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES À PAYER

CHARGES A PAYER	Montant
<u>Dettes sociales et fiscales</u>	242 306,09
Provisions congés payés	171 108,89
Provisions règlement primes de précarité	5 205,91
Provisions charges sociales et fiscales sur congés payés	65 991,29
<u>Dettes fournisseurs - factures non parvenues</u>	23 782,31
Facture cotisation UNA 2024	4 859,00
Facture A. Thomassin APP décembre	480,00
Facture Koésio maintenance photocopieur relevé décembre	149,51
Facture La poste consommation MA décembre	180,36
Facture CAC	3 780,00
Facture Arche MC2 dématérialisation BS 4ème trim 2025	131,76
Impôts sur intérêts compte sur livret 2025	1 087,00
Kms missions décembre payés en janvier 2026	194,18
Kms missions décembre payés en janvier 2026	17,93
Kms missions décembre payés en janvier 2026	39,52
Kms missions décembre payés en janvier 2026	354,54
Kms missions décembre payés en janvier 2026	135,66
Kms missions décembre payés en janvier 2026	60,04
Kms missions décembre payés en janvier 2026	22,80
Kms missions DAE FSE décembre payés en janvier 2026	14,44
Kms missions DAE CIE décembre payés en janvier 2026	40,66
Indemnité de licenciement suite maladie pro versée sur janv 2026	12 234,91
TOTAL	266 088,40

ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE PENSIONS ET RETRAITE

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice compte tenu de la pyramide des âges et des mouvements de personnel enregistrés.

LISTES DES COMPTES SUPPRIMES ET REAFFECTES

	Comptes supprimés	Nouveaux comptes
Remboursement Prévoyance / IJSS CPAM	791210000 à 791241000	649210000 à 649241000
Remboursement Transition Pro TISF	791122000	649321000
Prime à l'embauche ADM	791125100	649332000
Remboursement Uniformation		
Remboursement Rémunération	791111000 - 791120000 - 791130000	649310000 - 649320000 - 649330000
Facturation autres coûts		708110000 - 708120000 - 708130000
Remboursement sinistres familles	671810000 - 791820000	657210000 - 657220000
Franchise auto-mission	671830000 - 671834000	657320000
Charges sur exercices antérieurs	672110000 - 672200000 - 672300000	657110000 - 657120000 - 657130000
Libéralités reçues	771300000	758200000
Produits sur exercices antérieurs	772110000 - 772120000 - 772130000	757110000 - 757120000 - 757130000
Rentrées sur créances irréc.	771410000 - 771420000	757210000 - 757220000
Produit de cession des immobilisations corporelles	775200000	757000000